Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 26

Artikel: Pierre : [suite]
Autor: Deslys, C.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-183302

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— Cein va prâo bin, vo remacho, et vo ?

— Vo vâidè lo resto.

— On vâi bin que vo z'allâ pe soveint tsi lo bolondzi què tsi l'apotiquière.

— Vo z'êtè dè la vela vouâ ?

— Oï et vo assebin ?

— Oh ! su venu férè on part dè coumechons. Ai-no lo bio ?

— Vouaiquie, lo teimps est quie !

— Eh ! bin, su bin éze dè vo z'avâi vu, à la revoyance !

— A reverrè, parti vo dza ?

— Oh ! vouaiquie, du se cin lé...

— S'on partadzivè demi-pot ?

— Bin s'on vao.

— Yô va-t-on ?

— Allein ique iô l'est cllia balla musiqua de Lozena qu'on dit que c'est tant bio et qu'est vegna stu matin !

— Diabe l'allâïe, allein pi quie ein face ; vé vo racontâ cein qu'ein est. L'ai su z'u ia on momeint et yé bintout z'u fotu lo camp, ne sont pas dein lo ca dè s'accordâ. Sont lé n'a veingtanna que font pè momeint on détertin dè la metsance. Yen a ion que tint n'a badiette dè tabornârè à la man, et fâ signo ai z'autro qu'on derâi que l'est li que lè fâ allâ. L'âi a totè lè z'espècès dè musiquès dâi z'autro iadzo, hormi la Serpeint que ne l'âi est pas, mâ l'âi a la trompetta, l'épouffârè, lo toutou, la ronnâre, la vioula, la pioula, la ioula, lo pévouet, lo Roeillet, lo Sicllet, lo tabornârè et la zonna, que cein vo fâ onna chetta ! pourr' ami !

Quand yé étâ lé, yé démandâ à non monsu d'Yverdon la quin-na voliâvont derè ; la vouâiti su on papâi et m'a de : *air pour hautbois !* On air po allâ âo bou ! que mè su de, ne cognâisso pas cllia danse, foudra ourè. Adou cé qu'avâi la badietta a tapâ su la trabllia et l'on coumeinci ti einseimbllio, que cein n'allâvè pas pi tant mô, mâ ein après sé sont ti eimbrouilli que n'ïen avâi perein què ion que tegnâi. L'étai cé qu'avâi la pioula.

Et yé décampâ ! Allein pi quie !

Dein onna coumouna dai bords dé la Venodze, la Municipalitâ avâi on n'assemblaïe on leindéman dé mise de boû por décidâ onna frecacha dé pessons et ein mêmo teims por condamnâ on maraudeu dé pommé. Ti lé municipaux iront d'accô dé lo condamnâ à chix francs d'ameinda qué lassesseur que droumessâi dessus sa chôla. Lo syndique lo segougne et l'âi dit :

— Et vo assesseur, qu'ein peinsâ vo ?

L'assesseur qu'étâi à mâitî eindroumi repond :

— Mé su daccô qu'on lé metté la mâitî ao lard et la mâitî ao buro frais.

PIERRE

III

Nous avons fait notre première communion le même jour, en même temps, côte à côte : ces choses-là vous lient encore, voyez-vous !

Lorsque j'ai commencé à aller à la mer, jamais je ne suis parti sans qu'elle ne priât à la croix de la dune, jamais je ne suis revenu sans qu'elle entrât dans le flot jusqu'à la ceinture pour accourir plus vite au-devant de moi. Puis je la prenais sur mes épaules pour la porter à terre, où l'on s'embrassait en riant. Oh ! oui, nous avons été bien heureux comme enfants ! Mon bon Dieu, pourquoi ne reste-t-on pas toujours petits ?

Notre jeunesse fut bonne encore cependant : l'hiver toujours côte à côte à la veillée, le printemps aux fraises, à la moisson l'été, l'automne aux noisettes ! Et les jours d'assemblée donc ! Que de joyeuses rondes nous avons données, Mariette et moi ! Que de doux retours le soir, à travers les champs éclairés par la lune ! Quelles riantes promesses d'avenir, que d'espérances du paradis ! Quels beaux rêves !

Puis l'âge vint où l'on se marie... Nous n'y aurions songé ni l'un ni l'autre... Oh ! ma foi ! non ; ça ne nous pressait pas... nous étions si heureux comme ça ! Mais les autres y pensèrent pour nous, en tête Monsieur le curé.

— Allons ! que nous dîmes donc, Marie et moi... Mais qu'est-ce que ça nous fait à nous deux... nous ne pouvons pas nous en aimer davantage !

La chose, néanmoins, présentait quelques difficultés. La mère de Marie était riche ; moi pas ; de plus, orphelin. C'était mon grand frère Césaire qui m'avait élevé. En voilà un cœur, celui-là !... Brave frère !... Ce fut lui qui, avec Monsieur le curé, alla franchement aborder la question de mariage au vis-à-vis de la mère de Marie.

— J'avais bien juré que ma fille épouserait quelqu'un d'aussi *possédant* que nous, répondit-elle. Mais comment voulez-vous que je tienne parole à mes écus ? Marie et Pierre s'aiment tant !...

Elle avait bien raison, la vieille !

A cette dernière phrase, il y eut dans la gorge de Pierre un sanglot, dans ses yeux une larme. Mais il était fort, mon matelot ! A peine avais-je eu le temps de lui serrer la main, qu'il reprenait déjà son empire sur lui-même et le cours de son récit.

. . . . . .

— Jugez si nous fûmes contents, Mariette et moi..... puis le grand frère Césaire... puis Monsieur le curé... puis tout le village... car nous y étions généralement aimés... Dame, on est si bon quand on aime !...

Il y eut donc comme une fête. Bientôt après, les accordailles. Un beau jour encore que celui-là ! Hélas ! ce devait être le dernier !

C'était dans la semaine. Naturellement, je n'étais pas allé en mer. Césaire aussi voulait rester. Césarine exigea qu'il partit. Il y en a qui l'ont accusée de cela, prétendant que le travail en un jour de fête porte malheur... Mais c'était un tort de leur part. La Césarine était mère... Elle avait ses deux enfants encore tout petits... Fallait songer, avant tout, au pain de la maison !

La journée se passa bien cependant. Sur le soir, le ciel se couvrit de nuage. Il y avait de l'orage dans l'air. Mais nous ne pensions pas à ceux qui étaient au large, nous autres ! Le bonheur rend égoïste... On dansait ! Tout à coup un éclair, un grand coup de tonnerre... puis des cris :

— Une barque à la côte en danger de perdition... La *plate* à Césaire !

Déjà j'étais sur la grève.

Quelle tempête !.... Jamais.... non jamais, de mémoire d'homme, on n'avait vu la pareille !

Je fis tout ce qu'il est possible à un homme, Monsieur. A trois reprises, je me précipitai dans la mer en fureur. La dernière fois, je faillis y rester aussi. On m'en retira brisé, sans connaissance, comme mort... Mais non, non, hélas ! ce n'était pas moi qui devait mourir !

C'était Césaire...

L. Monnet.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY